
MASTER Enseignement et Éducation Mention « **Professorat du second degré** »

Parcours **Arts plastiques**

Responsables : Isabelle Lafon-Labarbe et Anne Jaulin

SYLLABUS

05 juin 2026

Maquette Apogée synthétique.....	3
Master 1ère année.....	4
Semestre 7	4
UE 701, Maîtriser et enseigner les arts plastiques 1	4
UE 703, Intégrer le Service Public d'Éducation	5
UE 704, Construire une pratique réflexive : recherche 1	7
UE 705, Pratiques professionnelles : s'intégrer dans l'EPLÉ	8
UE hors cursus 1.....	9
Semestre 8	10
UE 801, Maîtriser et enseigner les arts plastiques 2	10
UE 803, Comprendre les élèves pour enseigner à tous.....	11
UE 804, Construire une pratique réflexive : recherche 2	13
UE 805, Pratiques professionnelles : agir dans l'EPLÉ	14
UE 806, Maîtriser une langue vivante.....	15
UE 807, Acquérir les compétences numériques pour enseigner	16
UE hors cursus 2.....	17
Master 2ème année.....	19
Semestre 9	19
UE 901, Maîtriser et enseigner les arts plastiques 3	19
UE 903, Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire	20
UE 904, Construire une pratique réflexive : recherche 3	22
UE 905, Structurer sa pratique professionnelle	23
UE 906, Maîtriser une langue vivante niveau B2.....	24
UE hors cursus 3.....	25
Semestre 10	26
UE 1001, Maîtriser et enseigner les arts plastiques 4	26
UE 1003, Concevoir sa pratique dans la communauté éducative	27
UE 1004, Construire une pratique réflexive : recherche 4	28
UE 1005, Adapter sa pratique professionnelle	29
UE 1007, Concevoir/Mettre en œuvre son enseignement avec le numérique	30
UE hors cursus 4.....	32

Maquette Apogée synthétique

MASTER M2E 2026-2028

MENTION

Second degré

Présentiel étudiant total	M1	530
	M2	250

PARCOURS - TYPE

1-Arts Plastiques

Master 1

60 530

Place UE	Code UE	Libellé UE (60 caractères maxi.)	ECTS	Vol. horaire	Mutualisation N* Parcours	lieu	obs ou lien correspon- dance	Bloc 1		Bloc 2		Bloc 3		Bloc 4	
								Nb. heures	ECTS	Nb. heures	ECTS	Nb. heures	ECTS	Nb. heures	ECTS
UE 0701		Maîtriser et enseigner les arts plastiques 1	18	150				150	18	0	0	0	0	0	0
		Approfondir les savoirs en arts plastiques 1	11	90				90	11	0	0	0	0	0	0
		Mobiliser ses savoirs pour enseigner les arts plastiques 1	7	60				60	7	0	0	0	0	0	0
UE 0703		Intégrer le Service Public d'Éducation	6	64				0	0	20	2	44	4	0	0
UE 0704		Construire une pratique réflexive : recherche 1	2	15				0	0	0	0	0	0	15	2
UE 0705		Pratiques professionnelles : s'intégrer dans l'EPLE	4	12				0	0	0	0	12	0	0	0
			30	241											
UE 0801		Maîtriser et enseigner les arts plastiques 2	17	150				150	17	0	0	0	0	0	0
		Approfondir les savoirs en arts plastiques 2	10	90				90	10	0	0	0	0	0	0
		Mobiliser ses savoirs pour enseigner les arts plastiques 2	7	60				60	7	0	0	0	0	0	0
UE 0803		Comprendre les élèves pour enseigner à tous	3	64				0	0	44	1	20	2	0	0
UE 0804		Construire une pratique réflexive : recherche 2	2	21				0	0	0	0	0	0	21	2
UE 0805		Pratiques professionnelles : agir dans l'EPLE	4	12				0	0	12	0	0	0	0	0
UE 0806		Maîtriser une langue vivante	1	18				0	0	6	0	12	0	0	0
UE 0807		Acquérir les compétences numériques pour enseigner	3	24				12	0	0	0	0	0	12	3
			30	289											

Master 2

UE non compensable

60 250

Place UE	Code UE	Libellé UE (60 caractères maxi.)	ECTS	Vol. horaire	Mutualisation N* Parcours	lieu	obs ou lien correspon- dance	Bloc 1		Bloc 2		Bloc 3		Bloc 4	
								Nb. heures	ECTS	Nb. heures	ECTS	Nb. heures	ECTS	Nb. heures	ECTS
UE 0901		Maîtriser et enseigner les arts plastiques 3	10	72				72	10	0	0	0	0	0	0
		Approfondir les savoirs en arts plastiques 3	5	36				36	5	0	0	0	0	0	0
		Mobiliser ses savoirs pour enseigner les arts plastiques 3	5	36				36	5	0	0	0	0	0	0
UE 0903		Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire	10	18				0	0	18	7	0	3	0	0
UE 0904		Construire une pratique réflexive : recherche 3	2	12				0	0	0	0	0	0	12	2
UE 0905		Structurer sa pratique professionnelle	6	12				0	0	6	0	6	0	0	0
UE 0906		Maîtriser une langue vivante niveau B2	2	18				12	0	6	0	0	0	0	0
			30	132											
UE 1001		Maîtriser et enseigner les arts plastiques 4	10	72				72	10	0	0	0	0	0	0
		Approfondir les savoirs en arts plastiques 4	5	36				36	5	0	0	0	0	0	0
		Mobiliser ses savoirs pour enseigner les arts plastiques 4	5	36				36	5	0	0	0	0	0	0
UE 1003		Concevoir sa pratique dans la communauté éducative	8	8				0	0	2	5	6	3	0	0
UE 1004		Construire une pratique réflexive : recherche 4	3	8				0	0	0	0	0	0	8	3
UE 1005		Adapter sa pratique professionnelle	4	6				0	0	6	0	0	0	0	0
UE 1007		Concevoir/Mettre en œuvre son enseignement avec le numérique	3	24				12	3	0	0	0	0	12	0
			30	118											

Total 480 58 120 15 100 12 80 12

COMMENTAIRES / OBSERVATIONS

Master 1ère année

Semestre 7

UE 701, Maîtriser et enseigner les arts plastiques 1

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE701	Maîtriser et enseigner les arts plastiques 1	18	150		150	
	Approfondir les savoirs en arts plastiques 1	11	90		90	
	Mobiliser ses savoirs pour enseigner les arts plastiques 1	7	60		60	

Responsabilité de l'UE : Anne Jaulin

Descriptif UE :

Approfondir les savoirs en arts plastiques 1

Se confronter aux techniques traditionnelles de représentation, à la mise en espace de la figure, à l'expression de la volumétrie.

Explorer des modes opératoires de construction d'image ; sens de lecture, rapport d'échelle, notion de centre d'intérêt.

Approcher des codes de communication, des médias, des supports, des gestes graphiques et picturaux, susceptibles d'induire une dimension sémantique et artistique.

Construire un corpus de références artistiques des origines de l'histoire de l'art à nos jours, en lien avec les programmes du cycle 3, 4 et du lycée.

Mobiliser ses savoirs pour enseigner les arts plastiques 1

Apprendre à dégager et creuser une problématique plastique à partir des questionnements soulevés par les programmes de collège et lycée ; formuler un objectif d'apprentissage clair et opérant.

Approcher la didactique des arts plastiques et des outils pédagogiques en appui sur les programmes. Se projeter en situation professionnelle par l'usage de la fiche de préparation de séance.

Compétences visées :

Savoir mettre en œuvre des pratiques plastiques maîtrisées, bidimensionnelles, tridimensionnelles, images fixes et animées, création artistique numérique, de manière créative et réflexive ;
Savoir mettre en œuvre des projets personnels aboutis dans le cadre de démarches individuelles et collectives, singulières.

Connaître et maîtriser des références issues de l'art occidental et extra-occidental dans des périodes et des aires géographiques diverses, significatives des permanences, des évolutions et des ruptures dans la création artistique plasticienne ;

Savoir mettre en relation sa culture artistique plasticienne avec quelques grandes évolutions repérables dans d'autres domaines de la création.

Développer des modalités reliées à l'organisation concrète de l'enseignement des arts plastiques (temporalité, données spatiales et matérielles) et à ses différentes composantes (plasticienne, culturelle, méthodique et théorique), raisonner la place de l'écrit, l'enjeu de l'explicitation dans les apprentissages sensibles, selon les situations sociales locales et les besoins spécifiques des acteurs

Connaître les principes généraux de la didactique dans un enseignement artistique :

Identifier et problématiser des enjeux et des modalités de la transposition de savoirs artistiques de référence dans le champ de l'art en savoirs à enseigner répondants aux prescriptions des programmes scolaires

Mettre en œuvre des concepts et des opérations de cette transposition visant les savoirs à enseigner.

Bibliographie :

Bosseur, J-Y, (1998). *Vocabulaire des Arts Plastiques au XXe siècle*. Minerve.

De Méredieu, F, (1994). *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne et contemporain*. Larousse.

Laneyrie-Dagen, N, (2015). *Lire la peinture, dans l'intimité des œuvres*. Larousse.

Lagoutte, D, (2007). *Introduction à l'Histoire de l'Art*. Hachette, coll. Les fondamentaux.

Laneyrie-Dagen, N, (2011), *Histoire de l'art pour tous*. Hazan

Benjamin, W, (2011). *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Allia-Petite collection.

Barthe, R, (1980). *La chambre claire*, notes sur la photographie. Gallimard Cahiers du cinéma.

Bourriaud, N, (2001). *Esthétique relationnelle*, Paris, Les Presses du réel.

Gaillot, B-A, (2006), *Arts plastiques. Éléments d'une didactique critique*. PUF L'éducateur.

Eespinassy, L, (2026). *Enseigner les arts plastiques. Dimensions ergonomiques et didactiques du métier*. Presses universitaires de Rennes, collection Paideia.

Bucheton, D, (2020). *Les gestes professionnels dans la classe. Ethique et pratiques pour les temps qui viennent*. ESF Sciences humaines.

UE 703, Intégrer le Service Public d'Éducation

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE703	Intégrer le Service Public d'Éducation	6	64	33	31	

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Jean-François Camps

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Les UE 703, 803, 903, 1003 développeront à chaque semestre trois grands axes : comprendre le contexte d'exercice du métier et le cadre réglementaire et en assurer la mise en œuvre ; comprendre les élèves et agir dans la classe ; s'inscrire dans un cadre collectif de travail. Les CM permettront d'apporter des bases notionnelles solides en s'appuyant en particulier sur les apports des recherches en sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, et droit. Les TD s'appuieront sur des situations concrètes de terrain afin d'illustrer ces apports et d'aborder des problématiques professionnelles. Les groupes de TD seront pluridisciplinaires (différentes disciplines du second degré et CPE), ce qui permettra de mettre les étudiants en équipe afin de résoudre des situations et des dilemmes professionnels, en développant de ce fait la connaissance des différents rôles au sein de l'établissement, des compétences psychosociales et de travail en équipe. Dans chaque UE, en fin de semestre, des TD intégratifs reprendront tous les contenus du semestre, en articulation avec la pratique professionnelle.

L'UE 703 « Intégrer le Service Public d'Éducation » apporte les éléments notionnels permettant de s'intégrer pleinement dans le service public d'éducation, ses missions et les valeurs qui le sous-tendent. Ces premiers apports théoriques et professionnels ont pour objectif de fonder l'entrée progressive dans le métier en donnant des cadres de compréhension essentiels des publics scolaires, des contextes éducatifs et des enjeux de la relation éducative. Les contenus comprennent une première approche du contexte éducatif français et international, ainsi que des connaissances relatives aux principes et valeurs de la République, dont le principe de laïcité, et l'égalité d'accès à la scolarité (histoire et enjeux de la scolarisation inclusive). La question des violences en milieu scolaire sera étudiée dans une perspective d'identification, de prévention et de gestion des situations. Des apports en sociologie de l'éducation permettront de comprendre la construction des inégalités de réussite scolaire, la diversité des élèves et des familles, et d'appréhender la complexité des liens famille-école. Des apports en psychologie permettront de poser les premiers repères sur le développement de l'adolescent. Des contenus et activités aborderont différentes éducations transversales (éducation artistique et culturelle, au développement durable, à la santé, à la citoyenneté, à la défense et la sécurité etc.) qui seront approfondis dans les UE 5.

Compétences visées

- Inscrire son action comme agent public
- Identifier et comprendre les facteurs d'inégalités scolaires, leur construction sociale et leurs effets dans les situations d'enseignement.
- Comprendre la diversité des familles et les dynamiques des relations familles-école.
- Connaître les droits des enfants et identifier les formes de violence.
- Connaître le développement de l'adolescent dans ses différentes dimensions.
- Connaître le système éducatif français et international et en comprendre les enjeux pour situer son action professionnelle.
- Connaître les enjeux de l'école inclusive et les modalités de sa mise en œuvre.
- Identifier les enjeux des éducations transversales afin de les intégrer dans ses pratiques d'enseignement.

Bibliographie

- Anceau, E. (2022). *Laïcité, un principe : de l'Antiquité au temps présent*. Passés composés.
- Barthes, A., Lange, J.M., & Tutiaux-Guillon, N. (dir.) (2024). *Dictionnaire critique des enjeux et concepts des « éducations à »*. Paris : L'Harmattan.
- Chevallier, J. (2026). *Le service public* (13^{ème} ed.). Que sais-je ? n°2359.
- Debarbieux, É. et Moignard, B. (2016). *L'école face à la violence : Décrire, expliquer, agir*. Armand Colin.
- Duru-Bellat, M., Farges, G., & Van Zanten, A. (2022). *Sociologie de l'école*. Armand Colin.
- Payet, J.-P. (2017). *École et familles : Une approche sociologique*. De Boeck.
- Reverdy C. (2019). Apprendre dans l'école inclusive, *Dossier de veille de l'IFE n° 127*.

- Toullec-Théry, M. & Lacroix, F. (2024). *L'école inclusive*. Collection Mythes et Réalités, Retz.
- Weil, P. (2021). *De la laïcité en France*. Grasset.

UE 704, Construire une pratique réflexive : recherche 1

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE704	Construire une pratique réflexive : recherche 1	2	15		15	

Responsabilité de l'UE : Isabelle Lafon-Labarbe

Descriptif UE :

Les objectifs de cette UE sont :

- De faire découvrir des champs, des thématiques et des méthodologies de recherche en lien avec le domaine de l'apprentissage de l'enseignement et de l'éducation ;
- D'accompagner la construction du projet de mémoire de l'étudiant, dans lequel la démarche scientifique sera mise en relation avec les pratiques professionnelles. Les étudiant-es bénéficient d'un encadrement personnalisé, qui les guidera pour identifier une question professionnelle pertinente, s'engager dans une démarche de recherche bibliographique et élaborer une première bibliographie pour le cadre théorique, se familiariser avec l'écriture scientifique par la lecture d'articles scientifiques et l'initiation à l'écriture scientifique.
- De permettre aux étudiants de hiérarchiser et d'évaluer la pertinence des sources de connaissances dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation ;
- De permettre la prise de conscience de l'intérêt de mobiliser la démarche scientifique et des résultats de la recherche dans l'exercice du métier ;
- Cette formation articule pratique artistique de l'étudiant et recherche théorique dans la perspective de l'enseignement des arts plastiques. Ses objectifs scientifiques se concentrent sur cette double compétence.
- En favorisant une posture de création et d'expérimentation, il s'agira de développer les bases d'une recherche liée aux contenus disciplinaires propres au champ de questionnement des programmes des arts plastiques au collège et lycée.

Compétences visées :

- S'acculturer aux méthodologies de la recherche.
- Savoir utiliser des outils de recherche bibliographique.

Bibliographie :

Arasse, D, (2000). *On n'y voit rien*. Folio essais.

Ardenne, P, (1997). *Art, l'âge contemporain, une histoire des arts plastiques à la fin du XXe siècle*. Paris, Éditions du regard.

Souriau, E, (2010). *Vocabulaire d'esthétique*, PUF.

UE 705, Pratiques professionnelles : s'intégrer dans l'EPL

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE705	Pratiques professionnelles : s'intégrer dans l'EPL	4	12		12	

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Isabelle Lafon-Labarbe

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Dans les UE 705, 805, 905, 1005, les cours seront centrés sur la préparation du stage et l'analyse de la pratique professionnelle et permettront d'articuler les contenus abordés dans les UE 703, 803, 903, 1003 et le stage. Les étudiants seront regroupés par parcours et dans la mesure du possible les TD seront animés en co-enseignement avec un formateur de la discipline et un formateur transversal, afin d'articuler les apports pédagogiques et institutionnels avec les spécificités de la discipline. Ces UE seront l'occasion de différencier les apports pour la voie professionnelle. Les contenus disciplinaires et didactiques abordés dans les UE1 seront remobilisés lors de la mise en stage. Le tutorat permettra d'accompagner la mise en œuvre concrète des apports des UE 1 et 3 lors du stage.

L'UE 705 « Pratiques professionnelles : S'intégrer dans l'EPL » articulera les contenus abordés dans l'UE 703 avec le stage, en ciblant plus particulièrement la connaissance du contexte professionnel d'exercice, des différents rôles au sein de l'établissement et des partenaires. L'UE articulera également la connaissance des enjeux liés à la transition écologique et au développement soutenable à une observation de la façon dont ces enjeux sont traités à l'échelle de l'EPL. Les apports disciplinaires et didactiques présentés dans l'UE 701 seront remobilisés en lien avec le stage.

Compétences visées

- Situer et exercer son action professionnelle dans le cadre de l'EPL en mobilisant ses missions, ses acteurs et son fonctionnement.
- Intégrer les éducations transversales dans l'exercice de ses missions.

Bibliographie :

- Auduc, J. L. (2026). *Le système éducatif français aujourd'hui : de la maternelle à la terminale : un état des lieux*. Hachette Education.
- Site Eduscol.
 - Protocole d'action en cas de violences sexistes ou sexuelles au sein des écoles et établissements scolaires, <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/protocole-d-action-en-cas-de-violences-sexistes-et-sexuelles-125861.pdf>
 - La République à l'Ecole, <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/la-republique-l-ecole-2024-72819.pdf>

- Vademecum Education aux médias et à l'information (2022), <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecum-education-aux-medias-et-l-information-91572.pdf>
- Site éducation.gouv : Un projet ambitieux : éduquer à la vie affective et relationnelle et à la sexualité (février 2026), <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/Un%20projet%20ambitieux%20%3A%20%C3%A9duquer%20%C3%A0%20la%20vie%20affective%20et%20relationnelle%2C%20et%20%C3%A0%20la%20sexualit%C3%A9-405147.pdf>
- Académie de Toulouse. Vademecum de l'éducation artistique et culturelle (novembre 2024), <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/daac/system/files/2024-10/Vade%CC%81me%CC%81cum%20acade%CC%81mique%20e%CC%81ducation%20artistique%20et%20c%20ulturelle%202024-2025.pdf>

UE hors cursus 1

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE hors cursus 1	Préparation concours	0	36		36	

Responsabilité de l'UE : Anne Jaulin

Descriptif UE :

Préparation aux épreuves d'admissibilité :

- Préparation à l'épreuve de culture artistique. Méthodologie de l'analyse croisée d'un corpus d'œuvres et de la dissertation.
- Préparation à l'épreuve de pratique artistique. Réalisation d'un portfolio à partir d'un corpus d'œuvres.

Compétences visées :

- Savoir analyser la pratique plasticienne en mobilisant des méthodes et des procédures adaptées aux formes et aux enjeux de la création artistique
- Savoir élaborer un raisonnement sur une pratique et des œuvres à partir de données factuelles et contextuelles, en comparant différents points de vue et arguments
- Savoir interpréter et expliciter des œuvres selon un cadre théorique et s'initier à une écriture réflexive en mobilisant des ressources, des informations, de la documentation

Bibliographie :

- Bosseur, J-Y, (1998). *Vocabulaire des Arts Plastiques au XXe siècle*. Minerve.
- De Méredieu, F, (1994). *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne et contemporain*. Larousse.
- Laneyrie-Dagen, N, (2015). *Lire la peinture, dans l'intimité des œuvres*. Larousse.
- Lagoutte, D, (2007). *Introduction à l'Histoire de l'Art*. Hachette, coll. Les fondamentaux.
- Laneyrie-Dagen, N, (2011), *Histoire de l'art pour tous*. Hazan
- Benjamin, W, (2011). *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Allia-Petite collection.
- Barthe, R, (1980). *La chambre claire, notes sur la photographie*. Gallimard Cahiers du cinéma.
- Bourriaud, N, (2001). *Esthétique relationnelle*, Paris, Les Presses du réel.

Semestre 8**UE 801, Maîtriser et enseigner les arts plastiques 2**

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE801	Maîtriser et enseigner les arts plastiques 2	17	150		150	
	Approfondir les savoirs en arts plastiques 2	10	90		90	
	Mobiliser ses savoirs pour enseigner les arts plastiques 2	7	60		60	

Responsabilité de l'UE : Anne Jaulin

Descriptif UE :**Approfondir les savoirs en arts plastiques 2**

Explorer des techniques de mise en espace et de représentation en mêlant les modes opératoires traditionnels (développés au S7) et pratiques contemporaines.

Interroger de manière approfondie l'organisation et la composition : croquis, dessin poussé, peinture, collage, expression numérique, photographie...

Affirmer un point de vue personnel et singulier, ancré dans le champ artistique contemporain en mobilisant les moyens plastiques et textuels pour communiquer une idée.

S'approprier un corpus de références artistiques des origines de l'histoire de l'art à nos jours, en lien avec les programmes du cycle 3, 4 et du lycée. Réinvestir l'analyse d'un corpus d'œuvres pour s'orienter vers des contenus enseignables.

Mobiliser ses savoirs pour enseigner les arts plastiques 2

Élaborer une problématique plastique à partir des notions proposées par les programmes de collège et lycée ; formuler un objectif d'apprentissage clair et opérant.

Mobiliser des outils pédagogiques adaptés en cohérence avec la didactique des arts plastiques. Se projeter en situation professionnelle par l'usage de la fiche de préparation de séance.

Compétences visées :

Connaître et engager les moyens et des enjeux artistiques de la représentation par la maîtrise du dessin dans ses différents usages et finalités d'expression, d'exploration, de conduite d'un cheminement de pensée :

– Savoir mettre en œuvre un dispositif de représentation en deux et en trois dimensions (dessin, peinture, sculpture, photographie, création numérique, etc.) et une narration visuelle (récit, témoignage, fiction), sensible et singulière, en disposant des outils et de codes de l'image fixe et animée.

– Savoir mettre en œuvre les moyens et des enjeux artistiques des constituants de l'œuvre plastique en exploitant des qualités des matériaux (physiques, symboliques, sémantiques) et les possibilités de la couleur (dimensions matérielles, perceptives, symboliques, sémantiques, autonomie).

– Connaître et engager un répertoire varié de matériaux et les élargir à des données pluridisciplinaires (objets, mots, sons, temps, mouvement, etc.)

Savoir mettre en œuvre de manière approfondie la culture plastique et artistique enseignée :

- Renforcer sa culture artistique au-delà des connaissances requises par les programmes du collège et du lycée
- Consolider et approfondir, selon des besoins spécifiques, individuels ou collectifs, certains contenus culturels à enseigner des programmes du collège et du lycée

Connaître et mettre en œuvre les opérations spécifiques d'une didactique des pratiques plastiques et artistiques :

- Identifier et problématiser des enjeux et des modalités de la transposition des savoirs plasticiens prescrits en apprentissages opérants dans l'activité plastique des élèves
- Maîtriser et appliquer des modalités didactiques permettant le passage des expériences aux connaissances selon diverses stratégies d'apprentissage
- Connaître et maîtriser l'évaluation des acquis des élèves dans un processus de formation artistique :
 - Identifier et problématiser des enjeux et des modalités des conceptions diagnostiques, formatrices et sommatives de l'évaluation dans l'enseignement des arts plastiques au collège et au lycée
 - Maîtriser et mettre en œuvre des modalités et des supports de la mesure des acquis individuels et collectifs des élèves dans les composantes de l'enseignement des arts plastiques

Connaître les principaux éléments d'épistémologie de l'enseignement des arts plastiques :

- Connaître des paradigmes éducatifs et pédagogiques de la discipline, comprendre des ruptures constatées pour les situer au regard d'attentes institutionnelles ou sociales
- Mettre en situation de son enseignement au regard de ces données et des attendus des programmes

Bibliographie :

- Bosseur, J-Y, (1998). *Vocabulaire des Arts Plastiques au XXe siècle*. Minerve.
- De Mèredieu, F, (1994). *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne et contemporain*. Larousse.
- Laneyrie-Dagen, N, (2015). *Lire la peinture, dans l'intimité des œuvres*. Larousse.
- Lagoutte, D, (2007). *Introduction à l'Histoire de l'Art*. Hachette, coll. Les fondamentaux.
- Laneyrie-Dagen, N, (2011), *Histoire de l'art pour tous*. Hazan
- Benjamin, W, (2011). *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Allia-Petite collection.
- Barthe, R, (1980). *La chambre claire, notes sur la photographie*. Gallimard Cahiers du cinéma.
- Bourriaud, N, (2001). *Esthétique relationnelle*, Paris, Les Presses du réel.
- Gaillot, B-A, (2006), *Arts plastiques. Éléments d'une didactique critique*. PUF L'éducateur.
- Espinassy, L, (2026). *Enseigner les arts plastiques. Dimensions ergonomiques et didactiques du métier*. Presses universitaires de Rennes, collection Paideia.
- Bucheton, D, (2020). *Les gestes professionnels dans la classe. Ethique et pratiques pour les temps qui viennent*. ESF Sciences humaines.

UE 803, Comprendre les élèves pour enseigner à tous

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE803	Comprendre les élèves pour enseigner à tous	3	64	21	43	

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Jean-François Camps

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Les UE 703, 803, 903, 1003 développeront à chaque semestre trois grands axes : comprendre le contexte d'exercice du métier et le cadre réglementaire et en assurer la mise en œuvre ; comprendre les élèves et agir dans la classe ; s'inscrire dans un cadre collectif de travail. Les CM permettront d'apporter des bases notionnelles solides en s'appuyant en particulier sur les apports des recherches en sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, et droit. Les TD s'appuieront sur des situations concrètes de terrain afin d'illustrer ces apports et d'aborder des problématiques professionnelles. Les groupes de TD seront pluridisciplinaires (différentes disciplines du second degré et CPE), ce qui permettra de mettre les étudiants en équipe afin de résoudre des situations et des dilemmes professionnels, en développant de ce fait la connaissance des différents rôles au sein de l'établissement, des compétences psychosociales et de travail en équipe.

Dans chaque UE, en fin de semestre, des TD intégratifs reprendront tous les contenus du semestre, en articulation avec la pratique professionnelle.

L'UE 803 « Comprendre les élèves pour enseigner à tous » vise la construction et la consolidation des compétences professionnelles liées à la connaissance des élèves, du système éducatif et du contexte d'exercice du métier.

Un ensemble de contenu porte sur la connaissance des élèves et de leurs processus d'apprentissage, en s'appuyant notamment sur les apports de la recherche en psychologie et en sciences cognitives, ainsi que sur celle des élèves à besoins éducatifs particuliers. L'UE permet également d'approfondir les connaissances relatives au cadre institutionnel et éthique du métier, en prolongeant les contenus relatifs aux valeurs de la République et au système éducatif abordés au S7. Une partie de l'UE a pour objectif de contribuer à la création d'un cadre scolaire favorable à la réussite de tous, en abordant l'accompagnement des parcours des élèves, l'égalité entre les filles et les garçons, les enjeux d'orientation, la qualité de vie à l'école et le climat scolaire, ainsi que le développement des compétences psychosociales des élèves.

Compétences visées

- Exercer ses missions en tenant compte du cadre juridique et déontologique.
- Identifier l'organisation et les acteurs du système éducatif pour situer son action professionnelle.
- Connaître les partenaires au sein de l'établissement et à l'extérieur et inscrire son action dans un travail d'équipe.
- Connaître les processus d'apprentissage des élèves et les intégrer pour proposer des démarches d'enseignement-apprentissage favorisant la réussite de tous.
- Connaître les troubles des apprentissages et les élèves à besoins éducatifs particuliers pour adapter son enseignement.
- Connaître les modalités d'orientation et les inégalités qui y sont associées afin de mieux accompagner le parcours scolaire des élèves.
- Contribuer à la qualité du climat de classe et prévenir les conduites de violence et de harcèlement.

Bibliographie :

- Berthier, J.L., Borst, G., Desnos, M., & Guilleray, F. (2018). *Les neurosciences cognitives dans la classe*. ESF.
- Bertoni, P., & Matta-Duvignau, R. (2026). *Dictionnaire critique du droit de l'éducation* (2nd ed.). Mare et Martin.
- Borst, G., Decrombecque, E., & Hubert, J. (2022). *Enseigner aux élèves comment apprendre*. Nathan.

- Claes, M. et Lannegrand-Willems, L. (2014). *Psychologie de l'adolescence*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Dafflon Nouvelles A. (2006). Filles-garçons. Socialisation différenciée ? *Revue Française de Pédagogie*, 156.
- Dhume-Sonzogni, F. (2025). *Les discriminations scolaires. Une mise en perspective des connaissances*. Presses universitaires de Rennes.
- Fenouillet, F. (2003). *Motivation, mémoire et pédagogie*. L'Harmattan.
- Galand, B. (2021). *Le harcèlement à l'école*. Retz.
- Lussier, F., Chevrier, E. & Gascon, L. (2018). *Neuropsychologie de l'enfant et de l'adolescent : Troubles développementaux de l'apprentissage*. Dunod
- Rapport du CNESEO (2017). Qualité de vie à l'école, <https://www.cnesco.fr/fr/conference/qualite-vie-ecole/>

UE 804, Construire une pratique réflexive : recherche 2

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE804	Construire une pratique réflexive : recherche 2	2	21		21	

Responsabilité de l'UE : Isabelle Lafon-Labarbe

Descriptif UE :

Les objectifs de cette UE, dans la continuité de l'UE704, sont :

- De poursuivre l'accompagnement de la construction du mémoire de l'étudiant à travers un encadrement personnalisé. Il s'agira, à partir de la question professionnelle pertinente identifiée, de définir des questions de recherche et formuler des questions opératoires et des hypothèses que la recherche menée éprouvera, et d'identifier les concepts-clefs mobilisés dans le projet de recherche.
- D'amener les étudiant-es à s'approprier les notions du cadre théorique pertinentes pour leur sujet de recherche, à étoffer leur bibliographie critique. À partir de lectures scientifiques, ils feront état des connaissances déjà produites et des questions en discussion afin de se positionner au regard de cadres théoriques. Le positionnement retenu peut relever de champs scientifiques distincts mais complémentaires et doit être argumenté. Des références institutionnelles et professionnelles peuvent également être mobilisées dans ce cadre théorique.
- De permettre, lorsque cela est possible, de proposer une première méthodologie de recueil de données.
- Tout au long des séminaires, la présentation de productions artistiques amènera à définir le domaine de recherche et constituer le corpus artistique et théorique personnel.
- L'acquisition des compétences méthodologiques spécifiques permettra la conception et à l'élaboration du projet de détermination. Celui-ci explicitera les questions artistiques et la problématique qui en découle comme objet d'étude à exploiter dans le champ de l'enseignement.

Compétences visées :

- S'acculturer aux méthodologies de la recherche.
- Construire une problématique.

- Savoir utiliser des outils de recherche bibliographique.

Bibliographie :

Arasse, D, (2000). *On n'y voit rien*. Folio essais.

Ardenne, P, (1997). *Art, l'âge contemporain, une histoire des arts plastiques à la fin du XXe siècle*. Paris, Éditions du regard.

Souriau, E, (2010). *Vocabulaire d'esthétique*, PUF.

UE 805, Pratiques professionnelles : agir dans l'EPL

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE805	Pratiques professionnelles : agir dans l'EPL	4	12		12	

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Isabelle Lafon-Labarbe

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Dans les UE 705, 805, 905, 1005, les cours seront centrés sur la préparation du stage et l'analyse de la pratique professionnelle et permettront d'articuler les contenus abordés dans les UE 703, 803, 903, 1003 et le stage. Les étudiants seront regroupés par parcours et dans la mesure du possible les TD seront animés en co-enseignement avec un formateur de la discipline et un formateur transversal, afin d'articuler les apports pédagogiques et institutionnels avec les spécificités de la discipline. Ces UE seront l'occasion de différencier les apports pour la voie professionnelle. Les contenus disciplinaires et didactiques abordés dans les UE1 seront remobilisés lors de la mise en stage. Le tutorat permettra d'accompagner la mise en œuvre concrète des apports des UE 1 et 3 lors du stage.

L'UE 805 « Pratiques professionnelles : Agir dans l'EPL » se centrera sur la posture de l'enseignant en classe et dans l'établissement (corps et voix, régulation des comportements) et la mise en œuvre de pratiques pédagogiques égalitaires. Un approfondissement sera proposé sur la transition écologique et le développement soutenable. Les apports disciplinaires et didactiques présentés dans l'UE 801 seront remobilisés en lien avec le stage.

Compétences visées

- Développer une posture enseignante permettant d'assurer une conduite de classe de qualité.
- Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques égalitaires dans sa discipline.
- Exercer ses missions en tenant compte des enjeux de la transition écologique.

Bibliographie :

- Bissonnette, S., Gauthier, C., & Castonguay, M. (2016). *L'enseignement explicite des comportements : pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école*. Chenelière éducation.

- Gaudreau N. (2011). La gestion des problèmes de comportement en classe inclusive : pratiques efficaces. *Éducation et francophonie*, vol. 39, n° 2, p. 122-144.

- Goudeau, S. (2024). *Comment l'école reproduit-elle les inégalités ?* UGA édition.
- Site Eduscol : Vademecum pour éduquer au développement durable à l'horizon 2030, <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecum-education-au-developpement-durable-69435.pdf>

UE 806, Maitriser une langue vivante

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE806	Maîtriser une langue vivante	1	18		18	

Responsabilité de l'UE : Fanny BERLOU

Descriptif UE :

L'UE a pour objectif à la fois la maîtrise de la langue apprise au niveau **B2** du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans toutes les compétences et la capacité à mobiliser des connaissances relatives à l'aire linguistique et culturelle étudiée (connaissances et principaux repères historiques, géographiques, culturels, artistiques, etc.) afin d'être en mesure de présenter, contextualiser et expliquer des documents de différentes natures.

Les enseignements conduiront également à développer la capacité des étudiant·e·s à mobiliser leurs compétences linguistiques dans des situations variées et à adapter leur communication et leur enseignement à différents contextes. Une attention particulière sera portée à la **prise en compte des contextes multilingues et multiculturels**, afin de favoriser une communication et une action efficaces et réfléchies dans des environnements académiques et professionnels diversifiés en développant la connaissance de dispositifs existants pour la prise en charge des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et la connaissance de ressources favorisant une approche plurilingue de la discipline.

Compétences visées :

- *Maîtriser les règles de communication et leurs usages en langue vivante, **niveau B2***
- *Connaître et prendre en compte la diversité des élèves en*
 - *favorisant la réussite de tous les élèves : prise en compte des besoins spécifiques des élèves avec des profils plurilingues*
- *Mettre en œuvre son enseignement en*
 - *adaptant son action à la diversité des niveaux d'enseignement et des contextes scolaires : contexte multilingue et multiculturel*

Pour les étudiant·e·s pouvant attester d'un niveau B2, ils-elles bénéficient d'une VES et seront incité·e·s à suivre un parcours d'auto-formation sur la base de ressources mises à leur disposition.

Bibliographie :

Références scientifiques :

- Auger, N. (2005). *Comparons nos langues. Montpellier : CRDP*
- CARAP (CAdre de Référence pour les Approches Plurielles) : <http://carap.ecml.at/Accueil/tabid/3577/language/fr-FR/Default.aspx>
- Candelier, M. (2008). *Approches plurielles, didactiques du plurilinguisme : le même et l'autre. Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle. 5, 64-90.* <https://doi.org/10.4000/rdlc.6289>.

- Conseil de l'Europe (2001). *Un Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer*. Division des politiques linguistiques. <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>
- Conseil de l'Europe. (2022). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer : Volume complémentaire*. Council of Europe.

Ouvrages :

Pour l'anglais :

- Gosset, C. (2024). *Le mot et l'idée Anglais 1*. Paris : Ophrys.
- Le Priault, H. (1999). *Grammaire progressive de l'anglais*. Paris : Belin.
- Rafroidi, P. (2000). *Précis de stylistique anglaise*. Paris : Ophrys.
- Rotgé, W. et Malavieille, M. (2023). *Maîtriser la grammaire anglaise – Lycée et université B1-B2*. Paris : Hatier.

Pour l'espagnol :

- Freysselinard, É. (2023). *Le mot et l'idée 2 – Espagnol*. Paris : Ophrys.
- Gerboin, P. et Leroy, C. (2014). *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*. Paris : Hachette Éducation.
- Mariani, C. et Vassivière, D. (2022). *L'espagnol de A à Z*. Paris : Hatier.
- Mateo, F. et Rojo-Sastre, A. J. (2008). *Bescherelle – Les verbes espagnols*. Paris : Hatier.

UE 807, Acquérir les compétences numériques pour enseigner

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE807	Acquérir les compétences numériques pour enseigner	3	24		24	

Responsabilité de l'UE : Nicolas ROS, Didier PEYTAVI

Descriptif UE :

Dans le cadre du continuum licence-master, durant les deux années de master, les étudiants accomplissent des pratiques numériques propres aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, en particulier en utilisant des outils, ressources, services et plateformes numériques.

Tout au long de la première année de master, ils utilisent le numérique à la fois pour agir et se former dans leurs environnements professionnels, pour sélectionner, créer et gérer des ressources, et pour expérimenter et mettre en place des dispositifs pédagogiques.

Durant la seconde année du master, les étudiants conçoivent et mettent en œuvre des situations d'éducation - enseignement - apprentissage qui sollicitent le numérique, en développant, évaluant voire certifiant les compétences numériques (CRCN) des apprenants ; en l'occurrence, ils utilisent aussi le numérique au service de l'inclusion et l'engagement des apprenants ainsi que de l'évaluation et la différenciation.

À la fin de la formation, les étudiants doivent avoir acquis les compétences numériques du cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN édu) et une culture numérique (identité numérique, numérique sûr et responsable, IA, citoyenneté numérique, etc.) propre aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Cette formation est en lien avec l'obtention de l'attestation des compétences professionnelles dans le cadre du CRCN Edu.

Compétences visées :

- Mettre en œuvre des usages participatifs et favoriser l'engagement avec le numérique en classe au service des situations d'enseignement et d'apprentissage.
- S'approprier le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN édu).
- Maîtriser le cadre juridique, les principes éthiques et les principes de sécurité du numérique au service des enseignements et des apprentissages.
- Utiliser les potentialités des équipements, des ressources et des services numériques pour diversifier, différencier et évaluer son enseignement et les apprentissages.
- Avoir conscience des potentialités, des risques et des limites des usages du numérique au service des apprentissages.
- Utiliser le numérique à des fins de collaboration entre professionnels.
- Développer une approche technique, pédagogique et critique de l'usage de l'IA dans un cadre scolaire.

Bibliographie :

- Céci, J.-F. (2019). L'adolescent aujourd'hui et ses usages du numérique. Journée régionale de l'Innovation Pédagogique de l'enseignement agricole public de Bourgogne-Franche-Comté 3ème édition, DRAAF-SRFD, Ministère de l'agriculture. <https://hal.science/hal-04171787v1>
- De Oliveira Andrade, G., de Carvalho Rutz da Silva, S., Meirinhos, M.F.A., Dutra, A. (2023). Assessment of Digital Teaching Skills—A Pilot Study Based on the Precepts of Digcompedu. In Mesquita, A., Abreu, A., Carvalho, J.V., de Mello, C.H.P. (eds) Perspectives and Trends in Education and Technology . Smart Innovation, Systems and Technologies, vol 320. Springer. https://doi.org/10.1007/978-981-19-6585-2_43
- Ministère de l'éducation nationale, ministère de l'enseignement supérieur, réseau Canopé, Pix, directions de région académique du numérique pour l'éducation, écoles académiques de la formation continue, réseau des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation et centre national d'enseignement à distance. (s.d.). *Cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation*. Eduscol. Récupéré le 11 mars 2026 de <https://eduscol.education.gouv.fr/6255/developpez-vos-competences-numeriques-avec-pix-edu>
- Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. (2020, août). *Document d'accompagnement - Mise en œuvre du Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN)*. Eduscol. Récupéré le 11 mars 2026 de <https://eduscol.education.fr/721/evaluer-developper-et-certifier-les-competences-numeriques>
- Tessier, L. (2025). Qu'est-ce que les Humanités numériques changent à la pédagogie ? EduBIM2025, ENSA. <https://hal.science/halshs-05399395v1>
- Tricot, A. (2020). Numérique et apprentissages scolaires : quelles fonctions pédagogiques bénéficient des apports du numérique ?. [Rapport de recherche] Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco), Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). <https://hal.science/hal-03249545v1>

UE hors cursus 2

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE hors cursus 2	Préparation concours	0	36		36	

Responsabilité de l'UE : Isabelle Lafon-Labarbe

Descriptif UE :

Préparation aux épreuves d'admission :

- Préparation à l'épreuve d'entretien professionnel.
- Préparation à l'épreuve de pratique artistique. Mise en forme lisible d'un projet artistique. Affirmation d'un point de vue personnel et singulier, ancré dans le champ artistique contemporain en mobilisant les moyens plastiques et textuels pour communiquer une idée

Compétences visées :

S'être approprié un cadre d'analyse théorique de la pratique et de la création artistiques

- Savoir analyser la pratique plasticienne en mobilisant des méthodes et des procédures adaptées aux formes et aux enjeux de la création artistique
- Savoir élaborer un raisonnement sur une pratique et des œuvres à partir de données factuelles et contextuelles, en comparant différents points de vue et arguments

- Connaître le système éducatif français (organisation, principes).
- Connaître le principe de laïcité et en comprendre les enjeux dans un contexte
- Connaître les principes et les valeurs de la République et leur lien avec l'École. scolaire.
- Connaître les droits et obligations des fonctionnaires.
- Connaître les enjeux de la transition écologique et du développement durable.

Bibliographie :

- Bucheton, D, (2020). *Les gestes professionnels dans la classe. Ethique et pratiques pour les temps qui viennent.* ESF Sciences humaines.
- Bosseur, J-Y, (1998). *Vocabulaire des Arts Plastiques au XXe siècle.* Minerve.
- De Méredieu, F, (1994). *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne et contemporain.* Larousse.

Master 2ème année

Semestre 9

UE 901, Maîtriser et enseigner les arts plastiques 3

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE901	Maîtriser et enseigner les arts plastiques 3	10	72		52	
	Approfondir les savoirs en arts plastiques 3	5	36		16	20
	Mobiliser ses savoirs pour enseigner les arts plastiques 3	5	36		36	

Responsabilité de l'UE : Anne Jaulin

Descriptif UE :

Approfondir les savoirs en arts plastiques 3

Se confronter à des champs de pratiques artistiques singuliers sous forme de Workshop pour se projeter vers la transposition didactique

Enrichir son corpus de références artistiques des origines de l'histoire de l'art à nos jours, en lien avec les programmes du cycle 3, 4 et du lycée. Articuler l'analyse d'un corpus d'œuvres pour s'orienter vers des contenus enseignables.

Mobiliser ses savoirs pour enseigner les arts plastiques 3

Réaliser à partir d'une entrée de programme du collège et du lycée la transposition problématique plastique-objectif pédagogique.

Mobiliser des savoirs et des gestes professionnels relatifs aux dimensions plasticiennes, théoriques et culturelles de la discipline.

Compétences visées :

Connaître et engager les enjeux et les modalités de la pratique plasticienne dans l'enseignement secondaire :

- Comprendre la cohérence entre les champs de la pratique, les compétences visées et les composantes structurantes des programmes sur l'ensemble des cycles de la scolarité
- Identifier et problématiser des contextes et des processus formateurs, des finalités éducatives repérables dans la pratique plastique et la création artistique

Connaître et maîtriser les principes généraux de la construction de savoirs culturels :

- Connaître quelques méthodes et démarches au fondement d'apprentissages en histoire de l'art/histoire des arts en les reliant aux approches de la pratique plastique

- Savoir mobiliser et faire étudier par les élèves des ressources documentaires, des supports et des sources historiques
- Savoir concevoir des situations d'apprentissage articulant des mises en activité des élèves et une parole professorale au service d'une culture artistique générale

Connaître et mettre en œuvre les opérations spécifiques d'une didactique des pratiques plastiques et artistiques :

- Identifier et problématiser des enjeux et des modalités de la transposition des savoirs plasticiens prescrits en apprentissages opérants dans l'activité plastique des élèves
- Maîtriser et appliquer des modalités didactiques permettant le passage des expériences aux connaissances selon diverses stratégies d'apprentissage

Connaître et maîtriser l'évaluation des acquis des élèves dans un processus de formation artistique :

- Identifier et problématiser des enjeux et des modalités des conceptions diagnostiques, formatrices et sommatives de l'évaluation dans l'enseignement des arts plastiques au collège et au lycée
- Maîtriser et mettre en œuvre des modalités et des supports de la mesure des acquis individuels et collectifs des élèves dans les composantes de l'enseignement des arts plastiques

Concevoir et mettre en œuvre les démarches d'enseignement dans des situations d'apprentissage variées, en tenant compte des besoins des élèves.

- Planifier, organiser et structurer les apprentissages (séquence, séance, programmation, progression, évaluations).
- Apprendre aux élèves à utiliser des stratégies d'apprentissage

Bibliographie :

- Bosseur, J-Y, (1998). *Vocabulaire des Arts Plastiques au XXe siècle*. Minerve.
- De Mèredieu, F, (1994). *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne et contemporain*. Larousse.
- Laneyrie-Dagen, N, (2015). *Lire la peinture, dans l'intimité des œuvres*. Larousse.
- Lagoutte, D, (2007). *Introduction à l'Histoire de l'Art*. Hachette, coll. Les fondamentaux.
- Laneyrie-Dagen, N, (2011), *Histoire de l'art pour tous*. Hazan
- Benjamin, W, (2011). *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Allia-Petite collection.
- Barthe, R, (1980). *La chambre claire, notes sur la photographie*. Gallimard Cahiers du cinéma.
- Bourriaud, N, (2001). *Esthétique relationnelle*, Paris, Les Presses du réel.
- Gaillot, B-A, (2006), *Arts plastiques. Éléments d'une didactique critique*. PUF L'éducateur.
- Espinassy, L, (2026). *Enseigner les arts plastiques. Dimensions ergonomiques et didactiques du métier*. Presses universitaires de Rennes, collection Paideia.
- Bucheton, D, (2020). *Les gestes professionnels dans la classe. Ethique et pratiques pour les temps qui viennent*. ESF Sciences humaines.

UE 903, Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE903	Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire	10	18		18	

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Jean-François Camps

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Les UE 703, 803, 903, 1003 développeront à chaque semestre trois grands axes : comprendre le contexte d'exercice du métier et le cadre réglementaire et en assurer la mise en œuvre ; comprendre les élèves et agir dans la classe ; s'inscrire dans un cadre collectif de travail. Les CM permettront d'apporter des bases notionnelles solides en s'appuyant en particulier sur les apports des recherches en sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, et droit. Les TD s'appuieront sur des situations concrètes de terrain afin d'illustrer ces apports et d'aborder des problématiques professionnelles. Les groupes de TD seront pluridisciplinaires (différentes disciplines du second degré et CPE), ce qui permettra de mettre les étudiants en équipe afin de résoudre des situations et des dilemmes professionnels, en développant de ce fait la connaissance des différents rôles au sein de l'établissement, des compétences psychosociales et de travail en équipe.

Dans chaque UE, en fin de semestre, des TD intégratifs reprendront tous les contenus du semestre, en articulation avec la pratique professionnelle.

L'UE 903 « Mettre en œuvre une pratique professionnelle égalitaire » (18h) se centrera sur la mise en œuvre de pratiques de classes égalitaires, avec un focus sur les inégalités liées au genre et aux Elèves à Besoins Educatifs Particuliers. Les pratiques égalitaires seront mises en perspective avec le concept d'accessibilité universelle, afin d'interroger les conditions d'un accès équitable et inclusif aux apprentissages pour tous les élèves. La construction de la relation avec les familles, déjà développée au S7 sera approfondie, notamment en s'intéressant aux outils de communication et aux échanges avec les familles à partir de situations professionnelles concrètes.

Compétences visées

- Prendre en compte les facteurs d'inégalité scolaire dans sa pratique pour favoriser la réussite de tous.
- Concevoir son enseignement en prenant en compte les besoins éducatifs particuliers.
- Rendre accessible son enseignement.
- Comprendre les déterminants d'une posture enseignante permettant les apprentissages et la régulation des comportements.
- Intégrer l'égalité entre les filles et les garçons dans son enseignement.
- Construire des relations de qualité avec les familles.

Bibliographie :

- Dunand C., Feuilladiou S. (2014). Les aides pédagogiques aux élèves à besoins éducatifs particuliers : pratiques génériques ou spécifiques ? *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, Éd. de l'INSHEA.
- Duret, F. & Durut-Bella, M. (2024). *L'emprise scolaire- Quand trop d'école tue l'éducation*. SciencesPo Presses.
- Farrer, C., Goudeau, S., Tenret, E. & Vallet, L-A (dir) (2026). *Questions d'éducation : Regards interdisciplinaires*. CNRS Edition.
- Goudeau, S. & Darnon, C. (2025). *Les inégalités scolaires : comprendre et agir*. De Boeck.
- Behaghel, L., Grenet, J., Gurgand, M. (2023). *Économie de l'éducation*. La Découverte.
- Périer, P. (2012). De quelques principes de justice dans les rapports entre les parents et l'école. *Education & didactique*, vol.6(1), 85-96

- Tricot, A. (2017). *L'innovation pédagogique*. Mythes et réalité. Retz
- Site Eduscol : L'égalité fille-garçons dans les programmes d'enseignement (2021), <https://eduscol.education.gouv.fr/media/73803/download?attachment>

UE 904, Construire une pratique réflexive : recherche 3

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE904	Construire une pratique réflexive : recherche 3	2	12		12	

Responsabilité de l'UE : Isabelle Lafon-Labarbe

Descriptif UE :

Les objectifs de cette UE, dans la continuité de l'UE804, sont de permettre aux étudiant-es de :

- Finaliser si besoin le cadre théorique du mémoire.
- Élaborer une méthodologie rigoureuse et soucieuse du respect des règles éthiques de la recherche, permettant de constituer un corpus de données en relation avec leur/une pratique professionnelle et de l'analyser avec un cadre explicite (des indicateurs, par exemple, de façon à pouvoir vérifier les hypothèses).
- Mettre en œuvre le recueil de données ou la constitution du corpus de données
- Proposer une première présentation et analyse des résultats, s'appuyant sur les indicateurs retenus, et en remobilisant des éléments du cadre théorique en vue de les relier aux objectifs de l'étude. Cela suppose de former les étudiants aux méthodologies de traitement et d'analyse des données (collectées).
- Approfondir la recherche et l'ancrer dans la pratique professionnelle en lien avec le stage. Participer à des séminaires de présentation de pratique articulant la problématique plastique et enjeux soulevés dans la pratique professionnelle.
- Mettre en perspective, via la recherche, la question de la transposition didactique dans divers aspects méthodologiques et disciplinaires. S'approprier des compétences méthodologiques spécifiques à la construction du pré-mémoire. Mettre en œuvre et développer des compétences numériques dans l'espace de recherche appliquée.

Compétences visées :

- S'acculturer aux méthodologies de la recherche.
- Construire une problématique et élaborer un protocole de recherche permettant de la traiter scientifiquement.
- Savoir utiliser des outils de recherche bibliographique.

Bibliographie :

Arasse, D, (2000). *On n'y voit rien*. Folio essais.

Ardenne, P, (1997). *Art, l'âge contemporain, une histoire des arts plastiques à la fin du XXe siècle*. Paris, Éditions du regard.

Souriau, E, (2010). *Vocabulaire d'esthétique*, PUF.

UE 905, Structurer sa pratique professionnelle

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE905	Structurer sa pratique professionnelle	6	12		12	

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Isabelle Lafon-Labarbe

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Dans les UE 705, 805, 905, 1005, les cours seront centrés sur la préparation du stage et l'analyse de la pratique professionnelle et permettront d'articuler les contenus abordés dans les UE 703, 803, 903, 1003 et le stage. Les étudiants seront regroupés par parcours et dans la mesure du possible les TD seront animés en co-enseignement avec un formateur de la discipline et un formateur transversal, afin d'articuler les apports pédagogiques et institutionnels avec les spécificités de la discipline. Ces UE seront l'occasion de différencier les apports pour la voie professionnelle. Les contenus disciplinaires et didactiques abordés dans les UE1 seront remobilisés lors de la mise en stage. Le tutorat permettra d'accompagner la mise en œuvre concrète des apports des UE 1 et 3 lors du stage.

L'UE 905 « Structurer sa pratique professionnelle » sera un approfondissement des apports du M1 permettant d'aller plus loin dans la construction de la posture enseignante tant dans la dimension pédagogique qu'éthique. Les enjeux de l'évaluation et leurs modalités de mise en accessibilité pour une diversité d'élèves seront détaillés dans cette UE. Les étudiants seront amenés à analyser et à réfléchir aux façons de prendre en compte les enjeux de la transition écologique dans l'enseignement de leur discipline et dans leur pratique professionnelle. Les apports disciplinaires et didactiques abordés dans l'UE 901 seront remobilisés en lien avec la pratique professionnelle.

Compétences visées

- Concevoir et mettre en œuvre une évaluation équitable et rigoureuse en identifiant et en limitant les biais susceptibles d'affecter les résultats des élèves.
- Analyser sa pratique de classe et l'ajuster en tenant compte des enjeux d'inégalités scolaires.
- Analyser et ajuster ses pratiques professionnelles au regard des enjeux de la transition écologique

Bibliographie :

- La Morena, F. D. (2025). *Vêtements, tenues, signes dans l'espace public scolaire. La loi du 15 mars 2004, 20 ans après*. Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie.
- Florin, A., Tricot, A., Chesné, J.F., Piedfer-Quêney, L., & Simonin-Kunerth, M. (2024). *Dossier de synthèse: L'évaluation en classe, au service de l'apprentissage des élèves*. Conférence de consensus CNAM.
- Ressources pédagogiques de l'Université Virtuelle Environnement et Développement durable,

<https://www.uved.fr/menu-ressources>

Master M2E Professorat du second degré

- Vademecum laïcité version mars 2024, une ressource commune pour tous les personnels

<https://www.education.gouv.fr/media/93065/download>

- Site Eduscol

- Vademecum Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine. Comprendre, réagir, prévenir (février 2026), <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecumagircontreracismeantisemitismediscrimination-67905.pdf>
- Guide Agir pour la transition écologique dans les écoles, collèges et lycées, <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/guide-agir-pour-la-transition-ecologique-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-100821.pdf>

UE 906, Maîtriser une langue vivante niveau B2

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE906	Maîtriser une langue vivante niveau B2	2	18		18	

Responsabilité de l'UE : Fanny Berlou

Descriptif UE :

L'UE a pour objectif à la fois la maîtrise de la langue apprise au niveau **B2** du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans toutes les compétences et la capacité à mobiliser des connaissances relatives à l'aire linguistique et culturelle étudiée (connaissances et principaux repères historiques, géographiques, culturels, artistiques, etc.) afin d'être en mesure de présenter, contextualiser et expliquer des documents de différentes natures.

Les enseignements conduiront également à développer la capacité des étudiant·e·s à mobiliser leurs compétences linguistiques dans des situations variées et à adapter leur communication et leur enseignement à différents contextes. Une attention particulière sera portée à la **prise en compte des contextes multilingues et multiculturels**, afin de favoriser une communication et une action efficaces et réfléchies dans des environnements académiques et professionnels diversifiés en développant la connaissance de dispositifs existants pour la prise en charge des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et la connaissance de ressources favorisant une approche plurilingue de la discipline.

Compétences visées :

- *Maîtriser les règles de communication et leurs usages en langue vivante, **niveau B2***
- *Connaître et prendre en compte la diversité des élèves en*
 - *favorisant la réussite de tous les élèves : prise en compte des besoins spécifiques des élèves avec des profils plurilingues*
- *Mettre en œuvre son enseignement en*
 - *adaptant son action à la diversité des niveaux d'enseignement et des contextes scolaires : contexte multilingue et multiculturel*

L'UE n'est pas compensable.

Pour les étudiant·e·s pouvant attester d'un niveau B2, ils-elles bénéficient d'une VES et seront incité·e·s à suivre un parcours d'auto-formation sur la base de ressources mises à leur disposition.

Bibliographie :

Master M2E Professorat du second degré

Références scientifiques :

- Auger, N. (2005). Comparons nos langues. *Montpellier : CRDP*
- CARAP (CAdre de Référence pour les Approches Plurielles) : <http://carap.ecml.at/Accueil/tabid/3577/language/fr-FR/Default.aspx>
- Candelier, M. (2008). Approches plurielles, didactiques du plurilinguisme : le même et l'autre. *Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle. 5*, 64-90. <https://doi.org/10.4000/rdlc.6289>.
- Conseil de l'Europe (2001). *Un Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, Enseigner, Évaluer*. Division des politiques linguistiques. <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>
- Conseil de l'Europe. (2022). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer : Volume complémentaire*. Council of Europe.

Ouvrages :

Pour l'anglais :

- Gosset, C. (2024). *Le mot et l'idée Anglais 1*. Paris : Ophrys.
- Le Priault, H. (1999). *Grammaire progressive de l'anglais*. Paris : Belin.
- Rafroidi, P. (2000). *Précis de stylistique anglaise*. Paris : Ophrys.
- Rotgé, W. et Malavieille, M. (2023). *Maitriser la grammaire anglaise – Lycée et université B1-B2*. Paris : Hatier.

Pour l'espagnol :

- Freysselinard, É. (2023). *Le mot et l'idée 2 – Espagnol*. Paris : Ophrys.
- Gerboin, P. et Leroy, C. (2014). *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*. Paris : Hachette Éducation.
- Mariani, C. et Vassivière, D. (2022). *L'espagnol de A à Z*. Paris : Hatier.
- Mateo, F. et Rojo-Sastre, A. J. (2008). *Bescherelle – Les verbes espagnols*. Paris : Hatier.

UE hors cursus 3

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE hors cursus 3	Préparation concours	0	12		12	

Responsabilité de l'UE : Anne Jaulin

Descriptif UE :

Préparation aux épreuves d'admissibilité :

- Préparation à l'épreuve de culture artistique. Méthodologie de l'analyse croisée d'un corpus d'œuvres et de la dissertation.
- Préparation à l'épreuve de pratique artistique. Réalisation d'un portfolio à partir d'un corpus d'œuvres.

Compétences visées :

- Savoir analyser la pratique plasticienne en mobilisant des méthodes et des procédures adaptées aux formes et aux enjeux de la création artistique
- Savoir élaborer un raisonnement sur une pratique et des œuvres à partir de données factuelles et contextuelles, en comparant différents points de vue et arguments
- Savoir interpréter et expliciter des œuvres selon un cadre théorique et s’initier à une écriture réflexive en mobilisant des ressources, des informations, de la documentation

Bibliographie :

- Bosseur, J-Y, (1998). *Vocabulaire des Arts Plastiques au XXe siècle*. Minerve.
- De Méredieu, F, (1994). *Histoire matérielle et immatérielle de l’art moderne et contemporain*. Larousse.
- Laneyrie-Dagen, N, (2015). *Lire la peinture, dans l’intimité des œuvres*. Larousse.
- Lagoutte, D, (2007). *Introduction à l’Histoire de l’Art*. Hachette, coll. Les fondamentaux.
- Laneyrie-Dagen, N, (2011), *Histoire de l’art pour tous*. Hazan
- Benjamin, W, (2011). *L’Œuvre d’art à l’époque de sa reproductibilité technique*. Allia-Petite collection.
- Barthe, R, (1980). *La chambre claire, notes sur la photographie*. Gallimard Cahiers du cinéma.
- Bourriaud, N, (2001). *Esthétique relationnelle*, Paris, Les Presses du réel.

Semestre 10

UE 1001, Maîtriser et enseigner les arts plastiques 4

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE1001	Maîtriser et enseigner les arts plastiques 4	10	72			
	Approfondir les savoirs en arts plastiques 4	5	36		16	20
	Mobiliser ses savoirs pour enseigner les arts plastiques 4	5	36		36	

Responsabilité de l’UE : Anne Jaulin

Descriptif UE :

Approfondir les savoirs en arts plastiques 4

Interroger la portée sémantique, symbolique, conceptuelle d’une démarche artistique. Se confronter à d’autres champs de pratiques artistiques sous forme de *workshop* pour se projeter vers la transposition didactique.

Enrichir son corpus de références artistiques des origines de l’histoire de l’art à nos jours, en lien avec les programmes du cycle 3, 4 et du lycée. Partir de l’analyse d’un corpus d’œuvres pour s’orienter vers des contenus enseignables.

Mobiliser ses savoirs pour enseigner les arts plastiques 4

Réaliser à partir d’une entrée de programme du collège et du lycée la transition problématique plastique-objectif pédagogique.

Mobiliser des savoirs et des gestes professionnels relatifs aux dimensions plasticiennes, théoriques et culturelles de la discipline.

Compétences visées :

Mettre en œuvre l'accessibilité de tous à l'enseignement des arts plastiques, dans certaines dimensions spécifiques mobilisées par la pratique (relation à l'espace, au geste, aux outils, perception visuelle et polysensorialité, engagement, etc.)

S'approprier des connaissances nouvelles et approfondir les savoirs académiques

Construire et connaître des corpus d'œuvres significatives en arts plastiques et dans des domaines proches reliés aux séquences d'enseignement

Valoriser les différents langages plasticiens et maîtriser les dimensions du projet dans l'enseignement des arts plastiques

Mobiliser des innovations technologiques (dont l'IA et la réalité augmentée ou virtuelle) pour enrichir son enseignement

Mettre en œuvre des méthodes et outils d'analyse de son enseignement :

- Connaître et utiliser des observables ancrés dans la théorie et la recherche
- Mobiliser des outils individuels et collectifs d'analyse de la pratique professionnelle

Analyser sa pratique de classe dans une démarche réflexive de régulation et de développement professionnel.

- Analyser de manière réflexive une situation d'enseignement vécue.
- Repérer et comprendre les réussites, les marges de progrès d'une pratique et formuler des pistes d'ajustement.

Bibliographie :

Bosseur, J-Y, (1998). *Vocabulaire des Arts Plastiques au XXe siècle*. Minerve.

De Mèredieu, F, (1994). *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne et contemporain*. Larousse.

Laneyrie-Dagen, N, (2015). *Lire la peinture, dans l'intimité des œuvres*. Larousse.

Lagoutte, D, (2007). *Introduction à l'Histoire de l'Art*. Hachette, coll. Les fondamentaux.

Laneyrie-Dagen, N, (2011), *Histoire de l'art pour tous*. Hazan

Benjamin, W, (2011). *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*. Allia-Petite collection.

Barthe, R, (1980). *La chambre claire*, notes sur la photographie. Gallimard Cahiers du cinéma.

Bourriaud, N, (2001). *Esthétique relationnelle*, Paris, Les Presses du réel.

Gaillot, B-A, (2006), *Arts plastiques. Éléments d'une didactique critique*. PUF L'éducateur.

Espinassy, L, (2026). *Enseigner les arts plastiques. Dimensions ergonomiques et didactiques du métier*. Presses universitaires de Rennes, collection Paideia.

Bucheton, D, (2020). *Les gestes professionnels dans la classe. Ethique et pratiques pour les temps qui viennent*. ESF Sciences humaines.

UE 1003, Concevoir sa pratique dans la communauté éducative

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
---------	------------	------	-----------------------	----	----	----

UE1003	Concevoir sa pratique dans la communauté éducative	8	8		8	
---------------	---	---	---	--	---	--

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Jean-François Camps

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Les UE 703, 803, 903, 1003 développeront à chaque semestre trois grands axes : comprendre le contexte d'exercice du métier et le cadre réglementaire et en assurer la mise en œuvre ; comprendre les élèves et agir dans la classe ; s'inscrire dans un cadre collectif de travail. Les CM permettront d'apporter des bases notionnelles solides en s'appuyant en particulier sur les apports des recherches en sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, et droit. Les TD s'appuieront sur des situations concrètes de terrain afin d'illustrer ces apports et d'aborder des problématiques professionnelles. Les groupes de TD seront pluridisciplinaires (différentes disciplines du second degré et CPE), ce qui permettra de mettre les étudiants en équipe afin de résoudre des situations et des dilemmes professionnels, en développant de ce fait la connaissance des différents rôles au sein de l'établissement, des compétences psychosociales et de travail en équipe.

Dans chaque UE, en fin de semestre, des TD intégratifs reprendront tous les contenus du semestre, en articulation avec la pratique professionnelle.

L'UE 1003 « Concevoir sa pratique dans la communauté éducative » (8h) comprendra deux TD intégratifs ayant pour objectif de reprendre l'ensemble des contenus des blocs 2 et 3 vu au cours des précédents semestres. Deux axes seront visés : devenir enseignant/CPE capable de former des citoyennes et citoyens éclairés, et vivre et travailler ensemble dans un établissement public accessible à toutes et tous.

Compétences visées

- Transmettre et faire vivre les valeurs de la république
- Tenir compte des enjeux de la laïcité dans son enseignement.
- Exercer ses missions en respectant le cadre juridique et déontologique.
- Rendre accessible son enseignement en tenant compte de la diversité des élèves.
- Résoudre des dilemmes professionnels en lien avec les différentes dimensions du métier.

Bibliographie :

- Asdih, S. (2012). La co-éducation : conditions et limites. *Diversité*, 170, 71-78.
- Buffet, N., & Moussay, S. (2024). Le travail collectif comme levier du développement professionnel des directions d'établissement scolaire : Revue systématique. *Nouveaux Cahiers de la Recherche en Éducation*, 26(2), 74-93.
- Brunel, M. (2022). La relation enseignant-élèves au cœur de la réussite éducative. *Éducation et Socialisation*, 67.

UE 1004, Construire une pratique réflexive : recherche 4

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE1004	Construire une pratique réflexive : recherche 4	3	8		8	

Responsabilité de l'UE : Isabelle Lafon-Labarbe

Descriptif UE :

Cette UE est consacrée à la finalisation du mémoire (notamment discussion des résultats) et à la préparation de la soutenance orale. Elle doit permettre aux étudiant-es de tirer le bilan de leur formation à et par la recherche afin d'en mesurer les apports pour leur pratique professionnelle, ainsi que de replacer les résultats de leur travail de recherche dans le champ concerné. L'objectif est de développer une analyse critique et de mobiliser des données issues de la recherche pour éclairer et enrichir la pratique professionnelle.

Prendre du recul, analyser de manière réflexive les enjeux artistiques engagés dans la pratique professionnelle. Articuler l'expérience du stage à celle de l'écriture du mémoire final pour relier les savoirs, compétences et enjeux de la recherche disciplinaire aux pratiques professionnelles.

Maîtriser des compétences méthodologiques spécifiques à la rédaction et l'édition du mémoire. Mobiliser et maîtriser des compétences numériques de façon déterminante.

Cette UE est non compensable

Compétences visées :

- Exploiter des résultats scientifiques pour interroger, enrichir et faire évoluer sa pratique professionnelle.
- S'acculturer aux méthodologies de la recherche.
- Construire une problématique et élaborer un protocole de recherche permettant de la traiter scientifiquement.
- Savoir utiliser des outils de recherche bibliographique.

Bibliographie :

Arasse, D, (2000). *On n'y voit rien*. Folio essais.

Ardenne, P, (1997). *Art, l'âge contemporain, une histoire des arts plastiques à la fin du XXe siècle*. Paris, Éditions du regard.

Souriau, E, (2010). *Vocabulaire d'esthétique*, PUF.

UE 1005, Adapter sa pratique professionnelle

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE1005	Adapter sa pratique professionnelle	6	6		6	

Responsabilité de l'UE : Florence Bara et Isabelle Lafon-Labarbe

Descriptif UE :

Les contenus des blocs 2 et 3 sont répartis dans les UE 703, 803, 903, 1003, ainsi que dans les UE 705, 805, 905, 1005, en articulation avec le stage et la pratique professionnelle.

Dans les UE 705, 805, 905, 1005, les cours seront centrés sur la préparation du stage et l'analyse de la pratique professionnelle et permettront d'articuler les contenus abordés dans les UE 703, 803, 903, 1003 et le stage. Les étudiants seront regroupés par parcours et dans la mesure du possible les TD seront animés en co-enseignement avec un formateur de la discipline et un formateur transversal, afin d'articuler les apports pédagogiques et institutionnels avec les spécificités de la discipline. Ces UE seront l'occasion de différencier les apports pour la voie professionnelle. Les contenus disciplinaires et didactiques abordés dans les UE1 seront remobilisés lors de la mise en stage. Le tutorat permettra d'accompagner la mise en œuvre concrète des apports des UE 1 et 3 lors du stage.

L'UE 1005 « Adapter sa pratique professionnelle » se centrera sur la posture professionnelle, la régulation des comportements, l'ajustement de sa pratique pour la réussite de tous, la mise en œuvre de comportements éthiques et responsables, la résolution de dilemmes professionnels. Les apports disciplinaires et didactiques abordés dans l'UE 1001 seront remobilisés en lien avec la pratique professionnelle.

Compétences visées

- Adopter une posture enseignante permettant une conduite de classe de qualité et mettre en œuvre des pratiques facilitant la régulation des comportements des élèves et leurs apprentissages.
- Agir dans un cadre collectif de travail.

Bibliographie :

- Desaulniers, M.-P., & Jutras, F. (2016). *L'éthique professionnelle en enseignement* (2^e éd.). PUQ.
- Lantheaume, F., & Urbanski, S. (Eds.). (2024). *Laïcité, discrimination, racisme : Les professionnels de l'éducation à l'épreuve*. Presses universitaires de Lyon.
- Longhi, L., Charpentier, A., & Raffaëlli, C. (2020). *Caractériser les environnements de travail favorisant la satisfaction professionnelle des enseignants : Les apports de l'enquête TALIS 2018* (Note d'information de la DEPP).
- Nootens P., Debeurme G. (2010). L'enseignement en contexte d'inclusion : proposition d'un modèle d'analyse des pratiques d'adaptation. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation* 13 (2).
- Suau, G. & Assude, T. (2016). Pratiques inclusives en milieu ordinaire : accessibilité didactique et régulations. *Carrefours de l'éducation*, 2(2), 155-169.

UE 1007, Concevoir/Mettre en œuvre son enseignement avec le numérique

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE1007	Concevoir/mettre en œuvre son enseignement avec le numérique	3	24		24	

Responsabilité de l'UE : Nicolas ROS, Didier PEYTAVI

Descriptif UE :

Dans le cadre du continuum licence-master, durant les deux années de master, les étudiants accomplissent des pratiques numériques propres aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, en particulier en utilisant des outils, ressources, services et plateformes numériques.

Master M2E Professorat du second degré

Tout au long de la première année de master, ils utilisent le numérique à la fois pour agir et se former dans leurs environnements professionnels, pour sélectionner, créer et gérer des ressources, et pour expérimenter et mettre en place des dispositifs pédagogiques.

Durant la seconde année du master, les étudiants conçoivent et mettent en œuvre des situations d'éducation - enseignement - apprentissage qui sollicitent le numérique, en développant, évaluant voire certifiant les compétences numériques (CRCN) des apprenants ; en l'occurrence, ils utilisent aussi le numérique au service de l'inclusion et l'engagement des apprenants ainsi que de l'évaluation et la différenciation.

À la fin de la formation, les étudiants doivent avoir acquis les compétences numériques du cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN édu) et une culture numérique (identité numérique, numérique sûr et responsable, IA, citoyenneté numérique, etc.) propre aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Cette formation est en lien avec l'obtention de l'attestation des compétences professionnelles dans le cadre du CRCN Edu.

Compétences visées :

- Mettre en œuvre des usages participatifs et favoriser l'engagement avec le numérique en classe au service des situations d'enseignement et d'apprentissage.
- S'approprier le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN édu).
- Maîtriser le cadre juridique, les principes éthiques et les principes de sécurité du numérique au service des enseignements et des apprentissages.
- Utiliser les potentialités des équipements, des ressources et des services numériques pour diversifier, différencier et évaluer son enseignement et les apprentissages.
- Avoir conscience des potentialités, des risques et des limites des usages du numérique au service des apprentissages.
- Utiliser le numérique à des fins de collaboration entre professionnels.
- Développer une approche technique, pédagogique et critique de l'usage de l'IA dans un cadre scolaire.

Bibliographie :

- Céci, J.-F. (2019). L'adolescent aujourd'hui et ses usages du numérique. Journée régionale de l'Innovation Pédagogique de l'enseignement agricole public de Bourgogne-Franche-Comté 3ème édition, DRAAF-SRFD, Ministère de l'agriculture. <https://hal.science/hal-04171787v1>
- De Oliveira Andrade, G., de Carvalho Rutz da Silva, S., Meirinhos, M.F.A., Dutra, A. (2023). Assessment of Digital Teaching Skills—A Pilot Study Based on the Precepts of Digcompedu. In Mesquita, A., Abreu, A., Carvalho, J.V., de Mello, C.H.P. (eds) Perspectives and Trends in Education and Technology . Smart Innovation, Systems and Technologies, vol 320. Springer. https://doi.org/10.1007/978-981-19-6585-2_43
- Ministère de l'éducation nationale, ministère de l'enseignement supérieur, réseau Canopé, Pix, directions de région académique du numérique pour l'éducation, écoles académiques de la formation continue, réseau des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation et centre national d'enseignement à distance. (s.d.). *Cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation*. Eduscol. Récupéré le 11 mars 2026 de <https://eduscol.education.gouv.fr/6255/developpez-vos-competences-numeriques-avec-pix-edu>
- Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. (2020, août). *Document d'accompagnement - Mise en œuvre du Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN)*. Eduscol. Récupéré le 11 mars 2026 de <https://eduscol.education.fr/721/evaluer-developper-et-certifier-les-competences-numeriques>

- Tessier, L. (2025). Qu'est-ce que les Humanités numériques changent à la pédagogie ? EduBIM2025, ENSA. <https://hal.science/halshs-05399395v1>
- Tricot, A. (2020). Numérique et apprentissages scolaires : quelles fonctions pédagogiques bénéficient des apports du numérique ?. [Rapport de recherche] Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco), Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). <https://hal.science/hal-03249545v1>

UE hors cursus 4

Code UE	Libellé UE	ECTS	Volume horaire global	CM	TD	TP
UE hors cursus 4	Préparation concours	0	12		12	

Responsabilité de l'UE : Isabelle Lafon-Labarbe

Descriptif UE :

Préparation aux épreuves d'admissibilité :

- Préparation à l'épreuve de culture artistique. Méthodologie de l'analyse croisée d'un corpus d'œuvres et de la dissertation.
- Préparation à l'épreuve de pratique artistique. Réalisation d'un portfolio à partir d'un corpus d'œuvres.

Compétences visées :

- Savoir analyser la pratique plasticienne en mobilisant des méthodes et des procédures adaptées aux formes et aux enjeux de la création artistique
- Savoir élaborer un raisonnement sur une pratique et des œuvres à partir de données factuelles et contextuelles, en comparant différents points de vue et arguments
- Savoir interpréter et expliciter des œuvres selon un cadre théorique et s'initier à une écriture réflexive en mobilisant des ressources, des informations, de la documentation

Bibliographie :

Bucheton, D, (2020). *Les gestes professionnels dans la classe. Ethique et pratiques pour les temps qui viennent*. ESF Sciences humaines.

Bosseur, J-Y, (1998). *Vocabulaire des Arts Plastiques au XXe siècle*. Minerve.

De Méredieu, F, (1994). *Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne et contemporain*. Larousse.